



Pôle enfance et jeunesse

Monsieur Daniel NEFF
Maire de Vieux-Thann
à
Mesdames et Messieurs les parents
Des élèves des écoles Maternelles
et Elémentaires de Vieux-Thann

Le 5 février 2018

Madame, Monsieur,

Les préinscriptions à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement « Les Petits Futés » pour l'année scolaire 2018/2019 auront lieu :

le mercredi 21 mars 2018 de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 17h30

Et

le samedi 24 mars 2018 de 8h30 à 11h30,

au 10 rue de l'Artois à Vieux-Thann.

Lors de votre venue pensez à vous munir s'il vous plait des photocopies des documents suivants :

- Un justificatif d'activité professionnelle (vos 2 dernières fiches de paie ou attestation de l'employeur) ou une attestation de recherche d'emploi ou de formation.
- L'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu 2017 (revenus 2016) excepté, si vous l'avez déjà transmise à la direction.
- Les pages concernant **les vaccins** dans le carnet de santé de votre enfant, uniquement en cas de nouvelles notifications dans ce dernier durant l'année scolaire 2017/18.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Maire

L'Adjoint délégué aux affaires scolaires



Michel JOLLY